

qu'à l'ordinaire. **Ministre de Celui qui est venu sur la terre** remettre le genre humain dans le chemin de la vérité, M. Gatién ne pouvait être indifférent au malheureux sort de ces victimes de l'erreur. Il ne laissait donc échapper aucune occasion de leur donner des marques de bienveillance qui tombaient rarement sur un sol ingrat. Aussi, dans la seule année 1831, il eût la consolation de recevoir l'abjuration d'une dame Rebecca Wallace, veuve de Andrew Coburn, de son fils, James, et d'un nommé Robert Cameron. Ces précieuses conquêtes, qui n'étaient ni les premières ni les dernières, montrent bien le zèle apostolique qui l'animait.

On voit par une décision du Conseil de fabrique, en date du 24 novembre 1833 que M. Gatién dût encore s'occuper des éternelles réparations de l'extérieur de l'église. Le portail et les tours, en particulier, ne pouvaient être laissés plus longtemps en cet état. Cette fois encore, la paroisse plaide pauvreté, et obtint de l'évêque l'autorisation de prendre sur les fonds de la fabrique la somme nécessaire à l'exécution de ces travaux qui coûtèrent près de 800 piastres.

Le 9 juillet 1835 eut lieu la première visite épiscopale de Mgr Signay, sous le règne de M. Gatién. Après avoir confirmé 316 personnes, Mgr Signay procéda à l'audition des comptes, qu'il alloua pour les années 1826-27-28-29-30-31 et 32, et les ordonnances qu'il porta contre les marguilliers dont les comptes n'étaient pas en règle, firent comprendre que cette révision n'était pas une simple formalité. Ainsi, non seulement il refusa de décharger le marguillier en exercice pour l'année, 1829, mais il ordonna de lui faire donner une obligation pour la balance dont il était redevable, et de le poursuivre s'il ne l'acquittait après un délai de trois mois. Il fit aussi remarquer qu'il n'avait alloué les comptes pour 1826 et 1827, qu'après s'être assuré que les travaux extérieurs de l'église avaient été dûment autorisés par la fabrique, ainsi que par son prédécesseur. Il ordonna ensuite la sonnerie gratuite des baptêmes, l'achat de nouveaux ornements, le renouvellement de la dorure du petit calice et le remplacement du crucifix du maître-autel par un plus convenable. Il renouvela aussi l'ordonnance promulguée par Mgr Plessis, en 1823, de confesser dans l'église pendant la belle saison, et déclara que le foin coupé dans le cimetière devait être laissé sur champs.